



ÉCLAIRAGE DAL'S INC.

80 boul. de La Seigneurie Est, Blainville, QC, J7C 4N1

877-430-1818

www.eclairagedals.com

TERMES ET CONDITIONS

Dernière mise à jour: septembre 2018

Cher partenaire,

Vous trouverez ci-bas, les détails de notre plus récente version de nos termes et conditions. Veuillez prendre note que notre plus récente version sera toujours disponible sur notre site web : www.eclairagedals.com dans la section "Téléchargements".

Certains termes et conditions diffèrent pour les produits stock (Guide de produits stock) et les fait sur mesure (Guide Architectural). N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

GARANTIE

La période de garantie débute à la date à laquelle le produit est expédié (date de facturation)

- La garantie sur tous les produits DEL est de 5 ans.
- La garantie sur tous les transformateurs 12V DEL est de 2 ans.
- La garantie sur tous les produits non DEL est de 1 an.

Durant la période de garantie, DAL'S s'engage à réparer ou remplacer les produits défectueux.

DEVENIR DISTRIBUTEUR DAL'S- NOUVEAUX COMPTES

Éclairage DAL'S vend ses produits exclusivement dans les salles de montre autorisées ainsi que chez de nombreux distributeurs électriques. Si vous êtes intéressés à ouvrir un compte avec nous et faites partie de ce segment de marché, vous pouvez remplir le formulaire intitulé "Ouverture de compte" et nous le retourner pour procéder à l'ouverture du compte.

http://www.dalslighting.com/uploads/PDFs/Formulaire_ouverture_compte.pdf

TERMES ET PAIEMENTS

Lorsque le crédit est établi, nos termes de paiement sont de **30 jours net**, payables par chèque ou transfert bancaire.

COMMANDE MINIMUM

Notre commande minimum est de 100\$. Toutes commandes de moins de 100\$ sera sujette à un frais de manutention de 15\$.

SOUSSION

Les soumission sont valide pour une période de 30 jours.

TRANSPORT- NIVEAUX PRÉPAYÉS

Les coûts de transport seront payés aux niveaux suivants.

PRODUITS EN STOCKS

TERRITOIRE	PRÉPAYÉ	COÛTS POUR COMMANDE NON PRÉPAYÉ
Québec	500 \$	15 \$
Ontario	800 \$	20 \$
BC, AB, SK, MB, NS, NB, PEI, NL	1 500 \$	25 \$
États-Unis	1 000 \$	25 \$

PRODUITS FABRIQUÉS SUR COMMANDE

TERRITOIRE	PRÉPAYÉ	COÛTS POUR COMMANDE NON PRÉPAYÉ
Canada et États-Unis	3 000 \$	Variable selon la commande

Toutes les commandes qui sont moindre que le niveau requis pour le transport prépayé, auront une charge de transport ajoutée à la facture. Les commandes inférieures à 100\$ seront sujettes à un frais de manutention ainsi qu'un frais de transport.

ANNULATION DE COMMANDE ET RETOUR

Produits stock : Les commandes de produits stock ne peuvent être annulées à moins que les produits soient non disponibles. Tous les retours doivent être acceptés à l'avance, par écrit, par un représentant de DAL'S. Seulement les produits de moins d'un an (depuis la date de facturation), dans l'emballage original et en parfait état, seront considérés pour un retour. Veuillez noter que les produits discontinués ne seront pas considérés pour les retours. Tous les retours sont sujets à un coût de remise en inventaire de 25%. Si un retour est accepté, Éclairage DAL'S émettra un RMA (autorisation de retour de marchandises) et seulement une fois inspecté, le crédit sera émis. Veuillez noter que la note de crédit sera émise en utilisant le prix le plus bas payé au cours des 12 derniers mois.

Produits fabriqués sur mesure: Les commandes de produits fabriqués sur mesure ne peuvent être annulées ou retournées. Lorsqu'une commande est mise en production, elle ne peut être reportée à plus tard (HOLD).

RÉCLAMATION POUR BRIS, DOMMAGES OU LIVRAISON INCOMPLÈTE

Toujours ouvrir et inspecter tous les colis. Un bris (produit endommagé dans une boîte en parfait état) doit être réclamé dans les 10 jours ouvrables après réception de la commande. Pour les produits "en inventaire" nous vous ferons parvenir un remplacement le plus rapidement possible. En ce qui concerne les produits "sur mesure" ceux-ci devront nous être retourné pour réparation. Toute charge pour dommage, perte ou livraison incomplète, doit être déposée auprès de votre transporteur respectif, par écrit, dès réception de la commande. Aucune réclamation ne sera autorisée si non accompagnée d'un rapport d'inspection signé par un représentant du transporteur ainsi que du bon de livraison mentionnant -dommage, perte ou boîtes manquantes. Le document doit être transmis à DAL'S dans les 30 jours suivant la date de facturation.